PRÉFET
DU BAS-RHIN
Liberté
Égalité
Fraternité

Cabinet de la Préfète
Direction des sécurités

Service interministériel de défense
et de protection civile (SIDPC)
Affaire suivie par :
André LACOUR
Tél : 03 88 21 67 10
Mél : andre.lacour@bas-rhin.gouv.fr
Réf. : -

Strasbourg, le 1 JUIN 2021

La Préfète de la Région Grand Est
Préfète de la Zone de Défense et de Sécurité Est
Préfète du Bas-Rhin

à

Mesdames et Messieurs les Maires
s/c des Sous-préfets d'arrondissement

Objet : Campagne annuelle 2021 de prévention des noyades.

Les noyades font de nombreuses victimes chaque année en France quelle que soit la masse d'eau où se déroule la baignade. Pour mémoire, il s'agit de la première cause de mortalité par accident de la vie courante chez les moins de 25 ans.

L'enquête NOYADES 2018 a ainsi mis en évidence une augmentation de 30 % du nombre de victimes par noyade accidentelle par rapport à celle de 2015. Le contexte des fortes chaleurs durant l'été 2018 peut expliquer cette évolution surtout observée chez les moins de 13 ans.

Toutefois, le nombre de noyades accidentelles suivies de décès ont connu une baisse de 6,9 % entre ces deux enquêtes (406 en 2018 contre 436 en 2015).

Pour réduire le nombre de décès, la prévention des noyades reste une priorité des pouvoirs publics. C'est pourquoi l'État s'engage cette année non seulement à une nouvelle enquête de recensement menée directement par les services de sécurité et de secours mais également à une campagne de sensibilisation et de prévention des noyades.

A l'approche de l'été, il est impératif que tous les acteurs concernés mettent leurs efforts en commun pour réduire le nombre de ces accidents.

Les actions de prévention devront être d'autant plus actives et percutantes pour sensibiliser la population aux risques éventuels.

L'année écoulée, marquée par la fermeture des différents établissements pour cause de pandémie, a pu empêcher l'apprentissage de la nage dans le cadre scolaire et rendre plus prégnante que d'ordinaire la vulnérabilité de certain public, mal préparé aux activités de baignade.

Je vous invite donc à relayer le plus largement possible les différents supports disponibles par le biais de vos sites Internet, vos réseaux sociaux ainsi que par celui de vos offices de tourisme et associations liées au tourisme, à la jeunesse et au sport.
Les supports sont disponibles en téléchargement sur le site Internet de Santé publique France sur le lien suivant :
https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/traumatismes/noyade/outils/#tabs

Je sais compter sur votre mobilisation et je vous remercie de votre plein engagement dans cette campagne de sensibilisation du public pour assurer la sécurité de tous et leur délivrer les messages de prévention adaptés.

Mes services restent à votre écoute pour vous fournir tout renseignement complémentaire.

Pour la préfète et par délégation,
Le directeur de cabinet,

Dominique SCHUFFENECKER

Copie pour information :
- Monsieur le Président de l'Association des Maires du Bas-Rhin